



Renforcer les liens de développement dans la CEEAC, riche région minière

Note conceptuelle

**Projet 1415P de la 9^e tranche du Compte pour le développement des Nations Unies
Atelier régional, 5-6 décembre 2017, Libreville, Gabon**

Contexte

La région de la CEEAC est dotée d'importantes réserves de minéraux et de ressources métalliques. La région représente environ un tiers de la production de pétrole brut en Afrique, près de la moitié de la production de cuivre en Afrique, plus de la moitié de la production mondiale de diamants industriels et de tantale, un quart de la production mondiale de cobalt et de petites quantités d'autres minéraux tels que : or, minerai de fer, plomb, niobium, columbium, roche phosphatée, métaux du groupe du platine. La production et le commerce de ces produits génèrent une activité économique et des revenus importants pour les propriétaires de ressources de la région. Par exemple, en 2013, les hydrocarbures de l'Angola représentaient environ 97% des exportations totales du pays, 80% des recettes publiques et 42% du produit intérieur brut (PIB). En Guinée équatoriale les hydrocarbures représentaient 92% des exportations, 86% des recettes publiques et environ 70% du PIB. La contribution de l'exploitation minière aux économies des pays producteurs de la région est également significative. Par exemple, le secteur de l'extraction minière et du traitement des minéraux au Congo représentait environ 20,9% du PIB en 2013. Cette forte dépendance à l'égard des minéraux et des métaux rend les perspectives de croissance économique des pays producteurs de métaux vulnérables à des prix du marché international plus bas qu'attendus.

Pour aider les pays de la région à atténuer cette vulnérabilité et à tirer davantage profit de l'exploitation de leurs ressources minérales, la CNUCED a lancé en 2015 un projet visant à renforcer les capacités de trois pays pilotes (Tchad, Congo Brazzaville et Guinée équatoriale¹) pour renforcer les liens de développement potentiels entre le secteur des ressources minérales et le reste de l'économie. Ces liens (en amont, en aval, horizontaux, fiscaux, spatiaux) permettraient non seulement de réduire la dépendance vis-à-vis des produits de base, mais contribueraient également à diversifier les économies nationales et à surmonter les enclaves qui se forment souvent autour des projets extractifs. À ce jour, le projet a entrepris diverses activités pour renforcer la capacité des pays pilotes à renforcer les liens de développement potentiels entre le secteur des ressources minérales et le reste de l'économie. Ces activités comprennent des ateliers de renforcement des capacités et des voyages d'étude pour développer les connaissances dans des domaines tels que le développement des fournisseurs du secteur extractif, la mise en œuvre de la politique de contenu local, la valeur ajoutée et le transfert de compétences.



¹ En raisons de contraintes de logistiques, les activités en Guinée équatoriale ont été très limitées.

Jusqu'à présent, les résultats préliminaires de ces activités ont contribué à des impacts tels que; i) une meilleure connaissance des responsables du secteur public et d'autres parties prenantes dans les méthodologies et les meilleures pratiques pour la formulation de plans stratégiques pour leur participation dans les industries extractives; ii) une meilleure compréhension des stratégies de diversification et de contenu local en Amérique latine; iii) un meilleur dialogue entre les parties prenantes et une transparence accrue; iv) une collaboration accrue entre les établissements d'enseignement au Tchad et au Congo et le secteur privé pour la conception de programmes visant à améliorer les compétences de la main-d'œuvre locale pour participer aux industries extractives.

La prochaine étape de la mise en œuvre de ce projet est un atelier régional final pour permettre à tous les pays membres de la CEEAC de partager leur propre expérience dans l'établissement de liens de développement afin qu'il puisse être une expérience d'apprentissage réciproque. Cela aidera les pays membres à évaluer les meilleures pratiques applicables à leur situation nationale et à élaborer des politiques pour établir des liens de développement entre leurs secteurs extractifs et le reste de l'économie.

Qui devrait être présent?

Les parties prenantes des industries extractives, y compris des représentants de haut niveau des gouvernements nationaux, des entreprises et des organisations internationales, ainsi que des experts de la société civile, des universités et de la presse. Pour plus d'informations sur l'atelier régional et sur le projet 1415P de la 9^e tranche Compte pour le développement, veuillez visiter le site Internet suivant :

<http://unctad.org/en/Pages/SUC/Commodities/SUC-Project-1415p.aspx>

Contacts à la CNUCED

Pour toute question, veuillez vous adresser aux personnels de la CNUCED suivants:

Superviseur du projet:	Mme Yanchun Zhang Chef, Section de la mise en œuvre des politiques des produits de base, CNUCED	yanchun.zhang@unctad.org Tel: +41.22.917.5790
Coordinateur du de l'atelier:	M. Rachid Amui Economiste, Groupe spécial sur les produits de base, CNUCED	rachid.amui@un.org Tel: +41.22.917.5786
Logistique et secrétariat	Mme Danièle Boglio	daniele.boglio@unctad.org Tel: +41.22.917.6286